ETAMPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20241002-VI-DEL-2024-102-DE
Date de télétransmission : 07/10/2024
Date de réception préfecture : 07/10/2024

Date de convocation : 25 septembre 2024
Date d'affichage : 25 septembre 2024
Nombre de membres en exercice : 35
Présents : 23
Votants : 32

Délibération n° VI-DEL-2024-102

Objet : Provisions pour risques et charges – Année 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 octobre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1ère Adjointe au Maire,

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1ère Adjointe au Maire
M.	Fouad	EL M'KHANTER	2ème Adjoint au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3ème Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4ème Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5ème Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7ème Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8ème Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9ème Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
M	Mostefa	GHENAIM	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
M.	Matthieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
	Conseiller municipal		
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Nathalie PABOUDJIAN représentée par M Franck COENNE, M. Mehdi MEJERI représenté par M. Joël NOLLEAU, M Joseph ZOGBA représenté par M Dramane KEÏTA, Mme Claude MASURE représentée par Mme Françoise PYBOT, Mme Maraïm SY représentée par M. Fouad EL M'KHANTER, Mme Emmanuelle ROYERE représentée par Mme Virginie TARTARIN, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par M Tarik MEZIANE, M Maxime MARCELLIN représenté par Mme Camille BINET-DEZERT.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Sabah AÏD, Kadiatou LY, M. Jacques CORBEL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise PYBOT

Le Conseil Municipal,

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20241002-VI-DEL-2024-102-DE
Date de télétransmission : 07/10/2024
Date de réception préfecture : 07/10/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état des provisions pour risques et charges de 2023,

Vu l'avis de la Commission de Stratégie Financière et fonctions support en date du 24 septembre 2024,

Considérant l'obligation d'actualiser la provision pour risques et charges en 2024,

Après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 6 abstentions (MM. Hillaire, Marcelin, Méziane, Turlotte, Mmes Binet-Dézert, Tran Quoc Hung)

- Approuve la constitution d'une provision supplémentaire pour risques et charges à hauteur de 3 348,55 €

Pour le Maire empêché
Marie-Claude GIRARDEAU
1ère Adjointe au Maire

VILLE D'ETAMPES 8 ESSONNE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : 07 OCT. 2024 et de sa réception par le représentant de l'Etat.